Perspectives

Mai 2012 - n°11

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

L'ENQUÊTE

Haut débit pour tous

À LA UNE



Nouveau centre commercial à Valmont

LA VIE DE NOS COMMUNES



Altviller et Carling

www.paysnaborien.com



ALTVILLER CARLING DIESEN FOLSCHVILLER LACHAMBRE L'HÔPITAL MACHEREN PORCELETTE SAINT-AVOLD VALMONT

Perspectives

Mai 2012 - n°11

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

À LA UNE



Nouveau centre commercial à Valmont

LA VIE DE NOS COMMUNES



Altviller et Carling

L'ENQUÊTE

Haut débit pour tous

www.paysnaborien.com



ALTVILLER CARLING DIESEN FOLSCHVILLER LACHAMBRE L'HÔPITAL MACHEREN PORCELETTE SAINT-AVOLD VALMONT

Edito

Xxxxx

André Wojciechowski, président de la Communauté de communes du Pays Naborien

Sommaire

N°11 - Mai 2012. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Ont collaboré à ce numéro : M. Dominique Steichen, M. Robert Berg, Mlle Andrée Cansell, M. Roland Thiel, M. Jean-Pierre Montalbano, M. Gabriel Muller, Mme Marie-Claire Kontzler, M. Jean-Paul Jager, M. Yahia Tlemsani, M. André Bindner, M. Philippe Marchand, M. Gilbert Betti, Mme Mireille Stelmaczyk. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - evicom@orange.fr - Rédaction : Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - Impression : Interprint, Photo : Éric Zell / Julie Schillinger / Evicom - CCPN. Dépôt légal : à parution.

IMPRIM'VERT®

VIE COMMERCIALE

Super U investit dans le Pays Naborien

EN AVRIL DERNIER ÉTAIT INAUGURÉ LE NOUVEAU SUPER U DE VALMONT. UNE SURFACE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ QUI A PERMIS DE CRÉER UNE VINGTAINE D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE. RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT.

Mercredi 11 avril, 8 h 30. Un attroupement s'est formé devant la nouvelle surface commerciale de Valmont. Il n'y a pas que des clients. Il y a aussi beaucoup d'élus et d'officiels dont le président de la communauté de communes du Pays Naborien ainsi que le maire de Valmont, vice-président en charge de la communication, présents tous deux pour le traditionnel coupé de ruban. *« Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers d'accueillir ce nouvel outil de proximité à destination de l'ensemble des habitants du territoire »*, souligne d'emblée le président. Il faut dire qu'avec 2 500 m² et 1/3 de référence supplémentaire, le centre commercial Super U supplante aisément son prédécesseur qui accueillera, dans les mois à venir, des cellules artisanales. *« Ce magasin est le fruit d'un long travail entamé en 2006 à l'acquisition du terrain »*, indique Frédéric Mertz, le directeur. L'inauguration prévue de longue date, a pu être tenue grâce au travail formidable des entreprises qui ont œuvré à la construction du supermarché. *« Car il est désormais bien question de supermarché »*, poursuit le directeur. *« L'ancien bâtiment avait vécu. Il fallait insuffler une nouvelle dynamique pour mieux répondre aux attentes de nos clients. »* Des clients plutôt satisfaits des prestations de Super U, à en croire Jean-Marie Kieffer, président de l'association de défense des consommateurs basée à Saint-Avold. *« Nous n'avons jamais eu à nous plaindre de l'enseigne : depuis 2001, nous n'avons que des retours positifs. Aujourd'hui, je ne peux que saluer ce nouvel outil qui me semble bien né ! »* Un enthousiasme partagé par Danielle Bertaux, présidente de la Fédération intercommunale des commerçants et artisans du Pays Naborien. *« Avec cette enseigne, nous disposons d'un magasin de proximité à taille humaine. Ce supermarché est parfaitement dans l'air du temps : il va répondre notamment aux problèmes de mobilité de nos concitoyens. Puis, économiquement, c'est un succès pour notre territoire. Une vingtaine d'emplois à équivalent temps plein à l'heure actuelle, c'est formidable ! »*. Ne manque plus, *« que le TGV pour accélérer le chiffre d'affaires »*, dixit le président.



LES CHIFFRES CLÉS

- 8,5 M€ d'investissement
- 1 surface de 2 500 m²
- 50 emplois dont 20 nouveaux

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dormez tranquille, Dodo s'occupe de tout



LE CHIFFRE

20 000

C'est le nombre de couettes fabriquées par jour sur le territoire du Pays Naborien

Dodo, 25 Rue du Maréchal Foch - 57500 Saint-Avold. Tél. : 03 87 91 16 16.

Initiés par Carrefour avec le soutien de l'Ademe (Agence pour le développement durable et la maîtrise de l'énergie) et du WWF France, les Trophées du développement durable ont récompensé, en novembre dernier l'entreprise mosellane Dodo, leader européen de la couette, de l'oreiller, du traversin et du surconfort et basée à Saint-Avold. Saviez-vous que vous pouviez dormir sur des oreillers à base de bouteilles en plastique recyclées ? Dodo ne cesse d'innover et propose des produits fabriqués avec des matières recyclées et recyclables, comme la fibre de garnissage ou encore les tissus en viscose à base de bambou. Création phare du groupe en 2007 : la Dodobox qui, grâce à un système de pliage et de conditionnement de couettes, a permis de réduire de 50 % l'emballage et d'optimiser le transport. De plus, la société a réduit de plus de 70 % son impact carbone sur les fibres de garnissage et revalorise près de 100 % de ses déchets. Dodo veille sur votre sommeil.

NOUVEAUTÉ SUR LA ZONE DE FURST

SFL souffle sa première bougie

Entreprise de manutention de produits en vrac, SFL travaille essentiellement pour les coopératives agricoles, les négociants, les minoteries et les industries agro-alimentaires. Installée sur la zone de Fürst de Folschviller, l'entreprise a soufflé sa première bougie à l'occasion de son inauguration qui s'est déroulée le 4 mai dernier en présence du président de la communauté de communes du Pays naborien, des vice-présidents et de plus d'une centaine d'invités. Créée par André Schmitt, Alexandre Flament et Roger Loudcher le 1er avril 2011 et installée à Folschviller, la société est équipée pour le travail de l'acier. « *Nous faisons de la tuyauterie, de la chaudronnerie et de la serrurerie et nous nous sommes spécialisés dans la fabrication de machines de manutention pour le transport des céréales comme les transporteurs à chaîne ou à bande, les élévateurs à godets, les vis sans fin,…* » Précise André Schmitt, l'un des trois associés et gérant de SFL. « *Nous faisons l'étude, la vente, la fabrication, l'installation, les réparations et l'entretien des machines que nous commercialisons, ainsi que les installations de nettoyage, de ventilation et de dépoussiérage du grain.* »

À la tête de 23 salariés sur un site de 1 600 m², les trois associés étendent leur secteur d'activité sur le grand quart Nord-Est de la France, de Lille à Dijon en passant la région parisienne et la Lorraine, évidemment. Avec un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros, la société SFL peut voir l'avenir sereinement.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des travaux pour l'avenir

Le site du Composite Park prend forme peu à peu. Les travaux relatifs à la voirie et aux réseaux divers se sont achevés au mois d'avril dernier. Démarrés depuis août 2011, le chantier attribué au groupement Henry TP/Colas/SMTPF a permis la mise en place de travaux d'envergure sur le Composite Park : création d'un nouveau carrefour de type « tourne à gauche » pour l'accès direct au site, réaménagement de l'entrée, construction d'un bassin d'orage de 1700 m^3, requalification de la voirie sud existante (350 ml) et création d'une voirie nouvelle (400 ml) destinée à desservir la nouvelle usine Total et les terrains alentours acquis par la communauté de communes (environ 8 hectares). Considéré à juste titre comme la vitrine technologique du territoire, le Composite Park s'est également vu doté d'un éclairage à technologie Led : pour un investissement analogue à une solution traditionnelle, la Communauté de Communes a décidé de miser sur ce nouveau type d'éclairage qui permettra de réduire la consommation d'électricité des 27 mâts implantés sur le site. La collectivité procèdera également, dans les mois à venir, à l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance pour sécuriser le site.



LE CHIFFRE

1,28 M€ TTC

C'est le montant de l'investissement de la communauté de communes pour cette première phase de développement du Composite Park

Zoom sur…

Les projets à venir

Zone du Grunhof

À l'instar du Composite Park, La Communauté de Communes du Pays Naborien va créer un lotissement artisanal sur les 20 hectares constituant la Zone de Grunhof à Porcelette : création d'une voirie en vue de la commercialisation des terrains, viabilisation, mise en place de l'ensemble des réseaux, enfouissement de réseaux existants, mise en place de l'éclairage public, création d'un bassin d'orage et des espaces verts. Les travaux à mener par le groupement Colas/Henry TP/SMTPF débuteront ce mois-ci pour s'achever début 2013. Coût prévisionnel : 1 589 000 € HT pour les voiries et réseaux divers et 114 831 € HT pour l'éclairage Led.

Zone du Furst

La première tranche des travaux qui s'inscrit dans le cadre d'un projet global d'aménagement de la zone du Furst, devrait également débuter ce mois-ci. Au programme : création des accotements de l'entrée de la zone, rue Alexandre Dreux, remise en état des voiries rues Alexandre Dreux et Consigny, et extension du réseau d'éclairage public. Les travaux qui se chiffrent à 430 698 € HT, seront effectués par l'entreprise Colas et s'achèveront à l'automne 2012. Des travaux importants de mise à niveau du réseau pluvial sont actuellement à l'étude et feront l'objet d'une seconde phase qui se verra également complétée par un aménagement paysager et de stationnements autour du square du mineur.

Retour sur…

Salon de l'habitat : Carton plein

Un grand chef cuisinier mosellan reconnu à l'échelle internationale (Michel Roth), une Miss qui a charmé l'auditoire (Maud Pisa)… Il y avait assurément du beau monde les 30, 31 mars et 1er avril derniers au Salon de l'Habitat qui se déroulait à l'Agora de Saint-Avold. Parmi les nombreux exposants présents, la communauté de communes du Pays Naborien a tenu un stand, tourné en majeure partie vers la question environnementale. Un stand qui a avait à la fois pour objectif de présenter les missions et atouts de la collectivité mais aussi de sensibiliser la population aux questions de tri des déchets. Pour aborder ces questions d'avenir, la communauté de communes a misé sur l'aspect ludique (massacrodéchets, jeux de pêche à destination des enfants). Résultat : carton plein !

TRANSPORT

La gare routière repensée

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif au renouvellement de la Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain Transavold, la Société Bus Est a mis en exergue certains points à améliorer concernant la sécurité, l'accessibilité et l'image de la gare routière du Pays Naborien. La communauté de communes a récemment voté la mise en conformité du site en mettant en place certaines préconisations d'aménagements urbains. Objectif : gérer la gare de manière circulaire avec un îlot central et des quais en périphérie, faciliter l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite et créer un cheminement piétonnier. Le diagnostic établi par la société Bus Est a montré les limites actuelles de la gare : aujourd'hui, l'intégration des bus n'est pas optimale en raison d'un fonctionnement à sens unique qui oblige les véhicules à faire la boucle toujours dans le même sens ou à faire les manœuvres de marche arrière d'environ 60 mètres, ce qui s'avère très dangereux.



LE CHIFFRE

367 500 € HT

C'est la somme qui sera consacrée par la communauté de communes pour la création et la remise à niveau des quais.

Aménagements, mode d'emploi

Voici quelques exemples des aménagements qui vont être mis en place :

- création d'une gare routière circulaire entièrement consacrée aux bus et sans stationnement permanent,
- optimisation de l'espace par la création de 2 quais en îlot central puis 7 quais en périphérie et 2 quais côté rue des moulins,
- l'ensemble des quais sera accessible pour les personnes à mobilité réduite,
- aménagement d'un espace dédié aux taxis en dehors de la gare routière,
- création des surfaces de stationnement des bus en pavés spéciaux,
- création d'un cheminement piéton périphérique d'accès aux quais…

MAISON DE LA MOBILITÉ

NOVA'TER pour plus de facilité

« NOVA'TER » pour Nouvelle Offre de Vente Agréée TER. Ce nouveau dispositif se présente comme un point de vente de proximité qui permet aux usagers d'acheter leurs titres de transport en dehors des gares et boutiques SNCF. Sur le territoire de la communauté de communes du Pays Naborien, la maison de la Mobilité à Saint-Avold accueillera le dispositif d'ici peu. Ce qui permettra au personnel de la structure d'aider les voyageurs à acheter des titres TER à l'unité ou à recharger leurs abonnements sur support billettique (SimpliCités). Un point de vente qui complètera les deux guichets de vente et la borne dédiée déjà à disposition des clients en gare de Saint-Avold. Avec autant de facilités, le TGV n'a plus qu'à s'arrêter à Saint-Avold…

NOUVELLE INSTALLATION

Le dépôt de bus opérationnel cet été

« Ce nouvel outil va nous permettre à la fois d'optimiser nos conditions de travail et d'améliorer notre réactivité sur le réseau Transavold », précise d'emblée Rémi Vrignaud, responsable de centre au sein de l'entreprise Schon et Brullard, désormais partie intégrante du groupe Véolia Transdev. Un groupe qui se présente comme le partenaire incontournable des collectivités territoriales, capable de proposer des solutions pour une mobilité durable, sûre et innovante. *« Le Pays Naborien fait partie de nos clients les plus importants. Pour nous, la situation géostratégique et les potentialités du territoire ont tôt fait de nous convaincre d'y installer notre dépôt »*, poursuit le responsable de centre. Un bâtiment qui, en toute logique, devrait prendre la succession de celui situé à Freyming-Merlebach d'ici la fin du mois de juin. Situé sur l'emplacement de l'ancienne usine Ronal, le dépôt de 1 400 m² accueillera des services techniques (160 m²), des bureaux (170 m²), une station de carburant, un tunnel de lavage intégré dans la structure ainsi que 120 places de stationnement : 80 destinées aux bus et poids lourds et 40 aux véhicules légers. *« L'espace obéira aux préceptes environnementaux. Par exemple, un procédé redirigera les eaux pluviales vers le tunnel de lavage tandis que la station essence fera la part belle au Diester, carburant utilisé par les véhicules de Transavold »*. 70 véhicules – sur les 140 qui tournent en Moselle Est – seront stationnés chaque nuit sur le nouveau dépôt dont les douze du réseau Transavold.

Photo à venir

LE CHIFFRE

1 400 m²

C'est la surface du nouveau dépôt Véolia qui sera installé à Saint-Avold.

GROUPES CHARBON D'E.ON

La centrale Émile-Huchet au cœur des discussions



Juin 2011, le numéro un allemand de l'énergie, E.ON, annonce que cinq de ses unités de production en France fonctionnant au charbon, en France, ne pourraient pas être maintenues en activité. Parmi elles, les groupes 4 et 5 de la centrale Émile-Huchet de Saint-Avold et la menace de disparition de 215 emplois. À elles cinq, les unités concernées ont réalisé moins de 20 % de la production totale d'électricité d'E.ON en France en 2010. Le troisième énergéticien de France estime qu'elles ne seront plus rentables à partir de 2013 en raison des tensions sur les prix du charbon mais aussi parce que les émissions de gaz carbonique deviendront payantes en 2013. Avril 2012, plus de 400 salariés de l'ensemble des sites et une trentaine d'élus de la Communauté de communes du Pays Naborien manifestent pour la survie des groupes menacés. Le président du directoire d'E.ON France, Luc Poyer, accepte de rencontrer une délégation lors de la réunion du comité central d'entreprise. À l'issue de la discussion, le groupe énergétique accepte *« de retirer le projet de réorganisation présenté en septembre 2011. Un nouveau plan sera dévoilé fin juin »*. L'activité est prolongé jusque 2015, date limite fixée par l'Europe pour les groupes fonctionnant au charbon et ne répondant pas aux normes environnementales. Un projet de reprise des groupes charbon est arrivé chez E.ON France. Il s'agit de Sparkling Capital, une PME basée à Paris et Hong-Kong. Dans ce cadre, le président de la CCPN, André Wojciechowski a rencontré Michèle Assouline, directrice générale de Sparkling Capital, le 18 avril dernier à Paris. L'offre étant marquée d'un accord de confidentialité, la prudence reste de mise.

BUDGET 2012

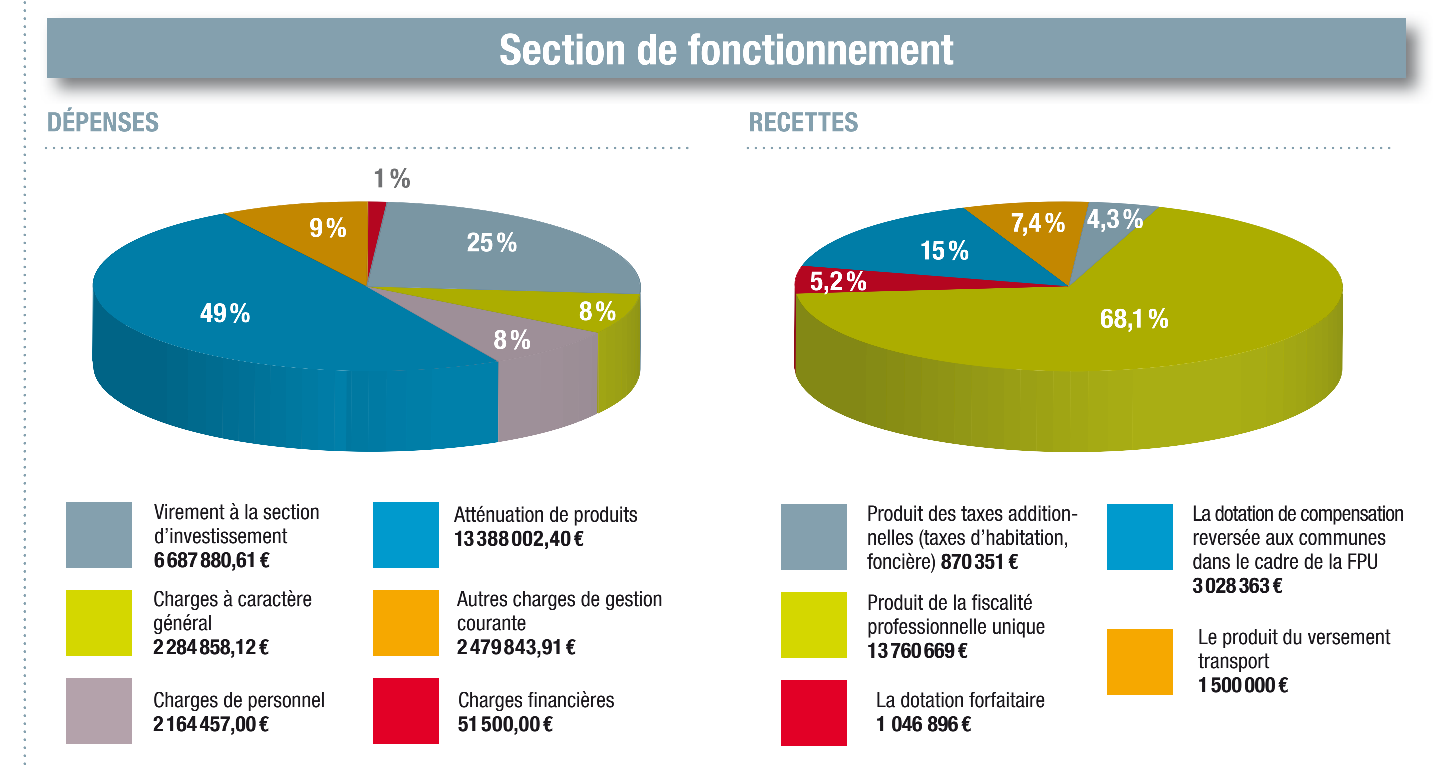
Accélérateur de projets

Plus que jamais, le développement économique est au centre des priorités du budget de la Communauté de communes du Pays Naborien. Dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement, les nouvelles du territoire sont plutôt encourageantes : sur la zone de Furst, l'extension de Neuhauser est désormais achevée et un programme d'aménagement global de voirie et réseaux divers va débuter sur cette même zone à compter de l'été prochain. Dans un même ordre d'idées, le Composite Park a déjà bénéficié d'une refonte du même type pour 1,28 M€. Enfin, en vue de la commercialisation future de terrains, la zone du Grunhof fait actuellement l'objet de travaux importants (lire notre article en page 4) pour un montant estimé de 1,59 M€. Un bâtiment de stockage devrait également voir le jour sur l'ancien site du Carreau. Réalisé pour le compte de l'entreprise Dodo par la Société d'équipement du bassin Lorrain sur une emprise foncière de 7 ha cédée par la Communauté de communes, le projet permettra la création de 30 emplois sur le secteur. Sans oublier la mise en route du projet de l'AFAEI qui devrait être porteur d'une soixantaine d'emplois et la création d'un hôtel d'entreprises sur le territoire. L'année 2012 est économiquement chargée. Et c'est tant mieux !


Les élus lors de l'inauguration de la voirie et des réseaux divers au Composite Park, le 18 avril dernier.

Budget principal 2012 : les données principales chiffrées

Section de fonctionnement



Les 6 budgets annexes

Voté en avril 2012 le budget primitif de l'exercice 2012 de la communauté de communes du Pays Naborien est composé en réalité du budget principal et de 6 budgets annexes, à savoir :

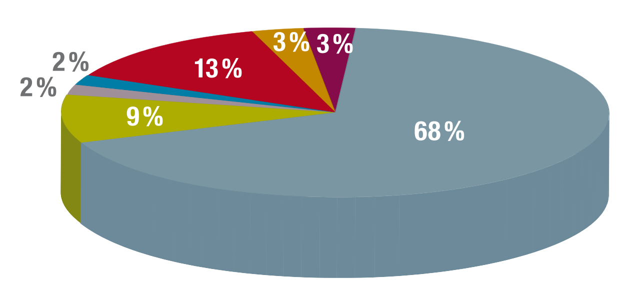
- Gestion centre de fret.
- Zone industrielle de Valmont – Actival – (aménagement et commercialisation de terrains).
- zone industrielle de Fürst (aménagement et commercialisation de terrains).
- Bâtiment relais (construction et gestion).
- Zone artisanale du Grunhof (aménagement et commercialisation de terrains).
- Ordures ménagères.

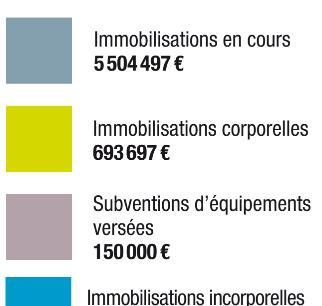
Les présentations générales des différents budgets peuvent être récapitulées comme suit (mouvements réels) :

Budget	Investissement	Fonctionnement	Total
Principal	9 827 839,84	28 160 873,68	37 988 713,52
Annexe centre de fret	23 500,00	155 872,62	179 372,62
Annexe ZI Valmont	4 452 251,09	4 475 426,89	8 927 677,98
Annexe ZI Furst	3 415 747,24	240 000,00	3 655 747,24
Annexe bâtiment relais	112 537,93	183 700,00	296 237,93
Annexe ZI Grunhof	7 523 798,63	7 369 047,33	14 892 845,96
Annexe Ordures ménagères	347 132,81	5 445 150,00	5 792 282,81
Total budgets	25 702 807,54	46 030 070,52	71 732 878,06

Section d'investissement

DÉPENSES





Immobilisations en cours
5 504 497 €

Immobilisations corporelles
693 697 €

Subventions d'équipements versées
150 000 €

Immobilisations incorporelles
130 967 €



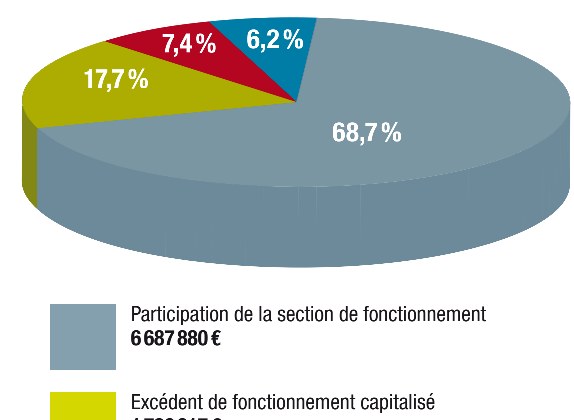
Autres immobilisations financières (avances aux budgets annexes) **1 029 888,74 €**

Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital de la dette) **265 000 €**

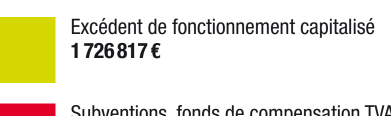


Autres subventions d'équipement
288 758 €

RECETTES



Participation de la section de fonctionnement
6 687 880 €



Excédent de fonctionnement capitalisé
1 726 817 €



Subventions, fonds de compensation TVA,etc…
718 638 €



Un emprunt
600 000 €



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Haut débit pour tous

D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2013, L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN DEVRAIT DISPOSER DE L'INTERNET HAUT DÉBIT. UNE INITIATIVE QUI PERMETTRA DE RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, JUSQU'ICI BIEN PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE. ÉTAT DES LIEUX.

Un peu d'histoire

Haut débit, très haut débit, ADSL, multiplexage, NRA, etc. Pas facile de s'y retrouver dans la jungle des sigles. Aujourd'hui, la sphère Internet est quasi incontournable. Il est loin le temps où personne n'avait accès au haut débit. On « surfait » allègrement avec une connexion de 56 Ko, voire moins. Et dès que le téléphone sonnait, l'Internet n'était plus disponible. Cette époque pas si lointaine est bel et bien révolue. L'apparition de la technologie ADSL il y a un peu plus de dix ans a permis d'atteindre un débit bien supérieur au réseau téléphonique commuté (RTC) traditionnel et surtout offrait l'immense avantage de libérer la ligne téléphonique. Malheureusement seuls quelques privilégiés pouvaient bénéficier de cette technologie. En effet le grand problème du réseau câblé réside dans son déploiement. Là où tous les foyers sont raccordés à une ligne téléphonique, seule une partie de la population est couverte par le câble, essentiellement les personnes habitant dans les grandes villes de France. Avec l'arrivée de l'ADSL, le câble a trouvé un concurrent très sérieux. Là ou chaque câblo-opérateur n'avait que quelques millions de clients éligibles, les opérateurs ADSL couvraient eux la quasi totalité du territoire grâce au réseau téléphonique existant. Apparue un peu plus tard, la fibre optique a encore changé la donne, permettant alors le très haut débit. En Moselle, le conseil général, par le biais de son RHD57 (réseau haut débit), a déployé quelque 1 300 kilomètres de fibre que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont à charge de développer la capillarité.

Le contexte propre au Pays Naborien

Aujourd'hui, la démarche visant à améliorer l'accès au haut débit sur le territoire constitue aujourd'hui une priorité absolue. D'après Dominique Steichen, président de la commission information, formation et nouvelles technologies de la communauté de communes du Pays Naborien, *« l'accès au 8 Mo pour tous les foyers est un élément incontournable d'attractivité du territoire et permettra de répondre de manière immédiate à un besoin réel exprimé par nos administrés. »* Objectif : abolir la discrimination existante en fonction de l'endroit où l'on réside. *« En d'autres termes, réduire voire abroger la fracture numérique »*, indique Philippe Hénaux, chef de projet Aménagement numérique du Territoire à Metz Métropole. Celui qui a prodigué des conseils à la communauté de communes du Pays Naborien sur ce dossier, précise qu'une *« collectivité publique ne doit intervenir que lorsqu'il y a une carence de l'investissement privé. »* D'où la décision du conseil communautaire de s'engager dans une solution transitoire, celle du haut débit et non du très haut débit. Solution qui est néanmoins plus qu'acceptable même si, *« le débit décroît en fonction de la distance comme dans toute technologie ADSL. Dans un rayon de 2,5 à 3 km du nœud de raccordement à l'abonné (NRA), ce dernier reçoit tout de même Internet en haut débit. C'est-à-dire qu'il peut bénéficier, par exemple, de la fameuse offre triple play (Internet, TV, téléphone) »*, poursuit Philippe Hénaux. C'est en ce sens qu'une étude a d'ores et déjà été menée en vue de recenser les besoins exacts permettant un accès à au moins 8 Mo et qui peut aller jusqu'à 20 Mo. Un cahier des charges relatif à la réalisation des travaux de raccordement est en cours de finalisation et aboutira au lancement d'une consultation des entreprises. Le prestataire désigné s'engagera à fournir du haut débit à l'ensemble des communes fin 2013.

Le très haut débit

Avant de s'engager dans la voie, à la fois transitoire et immédiate, du haut débit, la communauté de communes du Pays Naborien s'est attachée les services de la

> « Aujourd'hui, il s'agit d'abolir la discrimination existante en fonction de l'endroit où l'on réside. En d'autres termes, réduire cette fameuse fracture numérique qui frappe le territoire du Pays Naborien. »

Philippe Hénaux, chef de projet Aménagement numérique du territoire à la Communauté d'agglomération de Metz-Métropole.



Communauté Interactive de l'Est (CNIE) afin de mener une étude sur le très haut débit sur le territoire. Rôle de la CNIE : assurer une assistance juridique, technique et financière pour l'aménagement numérique du territoire. Intégrée dans un groupement de commande dont le coordonnateur est la ville d'Hettange-Grande, la communauté de communes du Pays Naborien a finalement préféré attendre avant de s'investir dans la voie du très haut débit. À la fois pour des raisons de coût et de service à la population. *« Nous ne fermons pas la porte au très haut débit mais notre priorité reste d'offrir un débit acceptable à nos administrés et ce, dans les plus brefs délais. »*

Le cas particulier de Saint-Avold

Saint-Avold est la seule commune a être d'ores et déjà desservie en haut débit. En effet, elle bénéficiait déjà d'un réseau câblé et fait partie des zones d'Appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII). C'est l'opérateur privé Orange qui se chargera de passer en très haut débit la ville de Saint-Avold entre 2015 et 2020. Saint-Avold bénéficiera alors, à titre gracieux, du FTTH (Fiber to the home – fibre jusqu'à la maison). *« Il est évident que cette solution est celle de l'avenir. Néanmoins, notre souci à tous est que d'ici 2014, l'ensemble de nos communes soit au niveau de celle de Saint-Avold. Pour une utilisation non professionnelle, le haut débit suffit largement »*, conclut Dominique Steichen.



Quelques définitions

• **NRA :** les nœuds de raccordement à l'abonné désignent les centraux téléphoniques de l'opérateur historique France Télécom dans lesquels aboutissent les lignes téléphoniques des abonnés, quel que soit leur fournisseur d'accès ADSL. Aujourd'hui, on dénombre près de 15 000 NRA répartis sur tout le territoire. Autrefois uniquement dédiés au réseau téléphonique commuté (RTC), les NRA (ou centraux téléphoniques) sont aujourd'hui essentiels pour les 20 millions d'internautes abonnés à l'ADSL.

• **ADSL :** pour Asymmetric Digital Subscriber Line, elle existe depuis une dizaine d'années et a tout d'abord été développée pour recevoir la télévision par le réseau téléphonique classique. Mais le développement d'Internet a trouvé une autre fonction à cette technologie, celle de pouvoir surfer rapidement sur le net et sans occuper une ligne téléphonique. La distance de boucle entre le central et l'utilisateur ne doit pas dépasser certaines échelles afin de garantir un bon débit des données.

• **FTTH :** le « Fiber To The Home » (câble de fibre optique à domicile) est une technologie qui définit un type d'infrastructure de communication permettant l'accès à Internet et aux services associés à des débits allant de 20 à 100 Mbit/s symétriques, soit des débits très supérieurs à ceux de la paire de cuivre. Contrairement au cuivre, la fibre optique est un support de transmission de données haut débit à la vitesse de la lumière, idéal pour les applications multimédia. À noter que le FTTH est l'une des déclinaisons parmi d'autres des technologies d'accès à Internet via la fibre optique, toutes regroupées sous le nom générique FTTx.

• **Multiplexage :** procédé qui permet de faire passer plusieurs lignes d'abonnés sur une seule ligne physique, ce qui permet de palier au problème du nombre insuffisant de lignes disponibles.

• **Dégroupage Partiel :** Votre connexion Internet est gérée de bout en bout par un opérateur alternatif qui a installé ses propres équipements ADSL dans le central téléphonique dont vous dépendez. La téléphonie classique passe toujours par France Télécom et vous continuez à payer votre abonnement «Ma Ligne» à France Télécom. Vous pouvez passer vos appels par la ligne fixe classique ou par l'ADSL (VoIP).

• **Dégroupage Total :** Votre connexion Internet est gérée de bout en bout par un opérateur alternatif qui a installé ses propres équipements ADSL dans le central téléphonique dont vous dépendez. Vous n'avez plus de ligne téléphonique France Télécom et vous ne payez plus votre abonnement «Ma Ligne» à France Télécom. Vos appels téléphoniques passent désormais uniquement par l'ADSL (VoIP). Votre nouvel opérateur devient alors votre unique interlocuteur, vous n'êtes plus client de France Télécom.







ALTVILLER

Les enfants à bonne école

DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012, LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DU COIN D'ALTVILLER PROFITENT D'UNE TOUTE NOUVELLE SALLE D'ÉVEIL. LE RÉSULTAT D'IMPORTANTS TRAVAUX QUI ONT ÉGALEMENT AMENÉ L'ÉCOLE À BÉNÉFICIER D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET D'UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE DOUBLE FLUX. ZOOM.



Le maire, Jean-Jacques Ballèvre, entouré de Valérie Normandin (à g.), directrice des primaires, et de Catherine Metz (a d.), directrice des maternelles.

La rentrée scolaire n'est pas forcément le moment préféré de la vie d'un enfant. Mais cette année, les écoliers de l'École du Coin d'Altviller ont pu découvrir un établissement coloré flambant neuf, doté d'une salle d'éveil plus vaste née d'une extension promise par la municipalité il y a un an. Un projet d'envergure pour la commune d'Altviller. *« L'école, qui regroupe les maternelles, CP-CE1, des communes d'Altviller et de Lachambre, avait besoin d'une extension car la salle d'éveil notamment était devenu trop exigu pour les 70 enfants scolarisés,* précise le maire d'Altviller, Jean-Jacques Ballèvre. *Nous avons donc procédé à de gros travaux qui se sont définitivement terminés à la rentrée de septembre.»* Une nouvelle salle d'éveil de 100 m², une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de nouveaux luminaires ou encore un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux destiné à renouveler l'air utilisé à l'intérieur des pièces, tels sont les aménagements effectués pour un coût total de 309 285 euros HT.

Les maternelles et les CP-CE1 à Altviller

En regroupement pédagogique avec la commune de Lachambre, les 70 enfants de l'École du Coin (50 en maternelle et 20 en CP-CE1) profitent des installations à Altviller et bénéficient de l'accueil périscolaire et de la cantine à Lachambre par un réseau de transports en bus financé par le Conseil général de la Moselle. Avec cette nouvelle extension, Altviller a ainsi mis les petits plats dans les grands afin d'offrir aux enfants de 3 à 8 ans les meilleures conditions scolaires.

Réhabilitation du logement communal

La municipalité en a profité pour réhabiliter le logement communal jouxtant l'École du Coin pour un coût total de 16 000 euros HT. *« Nous avons souhaité procédé à cette réhabilitation en renforçant l'isolation notamment pour des raisons d'économie d'énergie du logement, et nous avons également refait les extérieurs. »* Autrefois logement consacré à un membre du personnel de l'école, l'habitation est aujourd'hui occupée par une Altvilleroise.



CARLING

Carling connaît la musique

LE 21 JUIN PROCHAIN, LA COMMUNE DE CARLING VA ORGANISER LA SIXIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE. UNE MANIFESTATION ENCADRÉE ET ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ QUI SERA L'OCCASION, POUR TOUS LES HABITANTS, DE FAIRE LA FÊTE DE 18 HEURES À MINUIT. ÉTAT DES LIEUX.

Groupes de rock, chansons de variétés, DJ ou encore groupe de country, voilà ce que vous entendrez si vous vous rendez à la sixième édition de la fête de la musique à Carling, le 21 juin prochain. Autrefois réunie devant l'église communale, la fête se déroule depuis 2007 sur les 500 mètres de la rue principale, fermée pour l'occasion. Une fête instaurée au début du mandat du maire par Gaston Adier. *« Cette fête est un moment important pour les Carlingeois. C'est pourquoi nous organisons chaque année de belles festivités où associations, citoyens et groupes de musique se mélangent avec plaisir. »* Sept podiums consacrés à autant de groupes de musique régionaux qui viendront s'ajouter aux nombreux stands mis en place par l'ensemble des associations de Carling.



Parmi eux, des stands de boissons, de sandwichs et de confiseries sans oublier des espaces plus ludiques comme les maquilleuses pour enfants, des clowns ou encore un cracheur de feu. *« De plus, l'Harmonie municipale de L'Hôpital accompagnée des enfants du Twirling Club de Carling effectueront une parade au début de la Fête, à 18 heures, à laquelle les associations et le conseil municipal participeront »*, ajoute le maire, Gaston Adier. Plus de 500 personnes sont attendus dans les rues de Carling pour cette Fête de la musique, qui précédera d'autres festivités dans la commune, comme le feu d'artifice du 14 juillet organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers puis la brocante le 26 août. Cet été, l'ennui n'est pas permis à Carling.

La RD 26 et la Mapad font peau neuve

Un gros chantier est en cours à Carling : l'aménagement de la route départementale 26 (rue de la Frontière) longue de 1,2 km et qui consistera en l'enfouissement des réseaux, l'installation d'éclairage avec lampes à diodes et l'aménagement d'un carrefour giratoire au début du Lotissement de la frontière. Tous ces travaux, qui comportent aussi l'aménagement paysager, le pavage et la requalification de la voie s'effectueront en trois tranches pour un coût total de 1,8 million d'euros. Fin des travaux prévue au printemps 2013. La Maison d'accueil des personnes âgées dépendantes (Mapad) va accueillir 28 lits supplémentaires dont 14 pour la section Alzheimer grâce à une extension qui aura coûté 3,4 millions d'euros avec la participation du Conseil général de la Moselle et de l'État à travers l'ARS.

DIESEN (57 890)
Maire : M. Erwin Thiel
1, rue de Porcelette
Tél. : 03 87 93 06 33 / Fax : 03 87 93 33 46
Courriel : mairie.diesen@wanadoo.fr
@ : www.mairiediesen.com

CARLING (57 490)
Maire : M. Gaston Adier
199 B, rue Principale
Tél. : 03 87 93 21 11 / Fax : 03 87 82 61 43
Courriel : mairiedecarling@wanadoo.fr
@ : www.carling.fr

PORCELETTE (57 890)
Maire : M. Eddie Muller
5, rue de Saint-Avold
Tél. : 03 87 29 71 71
Fax : 03 87 29 71 70
Courriel : mairie-porcelette2@wanadoo.fr
@ : www.porcelette.fr

L'HOPITAL (57 490)
Maire : M. Gilbert Weber
9, rue du Presbytère
Tél. : 03 87 29 33 80 / Fax : 03 87 82 50 21
Courriel : ville-de-lhopital@wanadoo.fr
@ : www.ville-lhopital.fr

DIESEN
CARLING
PORCELETTE
L'HÔPITAL
SAINT-AVOLD
MACHEREN
VALMONT
LACHAMBRE
ALTVILLER
FOLSCHVILLER

SAINT-AVOLD (57 500)
Député/Maire : M. André Wojciechowski
36, boulevard de Lorraine
Tél. : 03 87 91 10 07 / Fax : 03 87 91 36 47
Courriel : courrier@mairie-saint-avold.fr
@ : www.mairie-saint-avold.fr

MACHEREN (57 730)
Maire : M. Bernard Trinkwell
2A, rue du Centre Petit-Ebersviller
Tél. : 03 87 92 18 82
Fax : 03 87 92 98 98
Courriel : mairie-de-macheren@wanadoo.fr
@ : www.macheren.com

FOLSCHVILLER (57 730)
Maire : M. Claude Staub
Rue Usson du Poitou
Tél. : 03 87 29 32 90 / Fax : 03 87 91 23 04
Courriel : adjoint.maire.muller@folschviller.com
@ : www.folschviller.com

LACHAMBRE (57 730)
Maire : Mme Simone Hamann
23, rue Principale
Tél. : 03 87 92 13 98 - Fax : 03 87 92 56 77
Courriel : communelachambre@wanadoo.fr

VALMONT (57 730)
Maire : M. Dominique Steichen
1, rue de la Mairie
Tél. : 03 87 92 11 34 / Fax : 03 87 92 08 83
Courriel : accueil@mairiedevalmont.fr
@ : www.mairie-valmont.fr

ALTVILLER (57 730)
Maire : M. Jean-Jacques Ballevre
44, place de la Mairie
Tél. : 03 87 92 06 54 / Fax : 03 87 92 55 84
Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr
@ : www.mairie-altviller.fr

Communauté de Communes du Pays Naborien
Résidence Plein Centre
5 place Saint-Nabor - BP 20046
57502 Saint-Avold Cedex
Tél. : 03 87 92 84 76 / Fax : 03 87 92 98 32
E-mail : communaute@paysnaborien.com
@ : www.paysnaborien.com





